

COMPTES CONSOLIDÉS:

modèle

en milliers d'euros (EUR)*

Version 2020

L'utilisation de ce modèle n'est pas obligatoire pour le dépôt des comptes consolidés auprès de la Banque nationale de Belgique

Des informations concernant le dépôt des comptes annuels et consolidés sont disponibles sur le site Internet de la Centrale des bilans: www.centraledesbilans.be

* Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros; les comptes consolidés des sociétés dont le total du bilan consolidé excède un milliard d'euros, peuvent toutefois être présentés en millions d'euros; ils en font explicitement mention (article 3:65 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

Lorsque les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, la mention "COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS" dans la section CONSO 1 doit être modifiée en "COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIONS D'EUROS", le titre des colonnes 5 et 6 de la section CONSO 5.3 doit être modifié en "en millions de devises" et les montants dans ces colonnes doivent être exprimés en millions de devises.

CONTENU

Le présent dossier comprend la partie normalisée du modèle des comptes consolidés comprenant entre autres:

- les éléments d'identification de la société consolidante et des comptes consolidés (section CONSO 1);
- la liste complète des administrateurs, gérants et commissaires (section CONSO 2);
- le compte consolidé à proprement parler reprenant:
 - le bilan consolidé après répartition (sections CONSO 3.1 et CONSO 3.2);
 - le compte de résultats consolidé (section CONSO 4);
 - l'annexe aux comptes consolidés (section CONSO 5)
- les autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés et des associations:
 - le rapport de gestion consolidé (section CONSO 6);
 - le rapport des commissaires sur les comptes consolidés (section CONSO 7);
 - le cas échéant, le rapport consolidé sur les paiements aux gouvernements (section CONSO 8);
- les informations complémentaires (section CONSO 9).

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM^{1 2}: **RUSG Consolidés**.....Forme juridique³: Société à responsabilité limitée

Adresse: Chaussée de Bruxelles..... N°: 223..... Boîte:

Code postal: 1190..... Commune: Forest.....

Pays: Belgique.....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles francophone

Adresse Internet⁴:Adresse e-mail⁴:

Numéro d'entreprise 0417.144.936

COMPTES CONSOLIDÉS en

EUROS⁵

communiqués à l'assemblée générale du

21 / 10 / 2025

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01 / 07 / 2024

au

30 / 06 / 2025

Exercice précédent du

01 / 07 / 2023

au

30 / 06 / 2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGEDénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)

Royale Union Saint Gilloise

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante 0417.144.936

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans
objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

1 Biffer la mention inutile.

2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

4 Mention facultative.

5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

BORMANS Philippe

Marsnilstraat 57

3870 HEERS

BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2020

Fin de mandat: 31-12-2025

Administrateur

KERPEN Rudolf

Nachtegalenweg 3

6075EX HERKENBOSCH

PAYS-BAS

Début de mandat: 01-07-2024

Fin de mandat: 31-12-2025

Administrateur

KLUTZ Martine

Bois du Foyau 4

1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

BELGIQUE

Début de mandat: 14-10-2022

Fin de mandat: 31-12-2025

Administrateur

MUZIO Alex

Broad Walk 8

N21 3DB LONDRES

ROYAUME-UNI

Début de mandat: 01-07-2021

Fin de mandat: 31-12-2025

Administrateur

SPREUTELS Daniel

Avenue de La Ferme Rose 6

1180 UCCLE

BELGIQUE

Début de mandat: 29-10-2019

Fin de mandat: 31-12-2025

Administrateur

BEN AMOR Sofiane

Rue Wappers 14

1000 BRUXELLES

BELGIQUE

Début de mandat: 11-09-2023

Fin de mandat: 30-06-2027

Administrateur

MENACHO SANCHEZ Manuel

Chaussée d'Alsemberg 217/C309

1190 FOREST

BELGIQUE

Début de mandat: 25-02-2020

Fin de mandat: 30-06-2027

Administrateur

DE KNOOP Adrien Avenue du 13 ^e Tirailleurs 36, 1300 LIMAL BELGIQUE Début de mandat: 09-10-2024	Fin de mandat: 30-06-2028	Administrateur
TRUYENS Alexandre Hof van Kersbeek 16 3078 EVERBERG BELGIQUE Début de mandat: 03-09-2021	Fin de mandat: 30-06-2027	Administrateur
VANDIONANT Florence Kasteelstraat 144 1853 STROMBEEK-BEVER BELGIQUE Début de mandat: 11-09-2023	Fin de mandat: 30-06-2027	Administrateur
PEYCKER Stephane Chaussée d'Alseberg 247 1190 FOREST BELGIQUE Début de mandat: 25-02-2020	Fin de mandat: 09-10-2024	Administrateur
RODRIGUES PEREIRA Thomas Avenue Prince Charles 3 1410 WATERLOO BELGIQUE Début de mandat: 03-09-2021	Fin de mandat: 09-10-2024	Administrateur
BLOCKX Wouter Place Louis Morichar 6 1060 SAINT-GILLES BELGIQUE Début de mandat: 28-10-2022	Fin de mandat: 30-06-2028	Administrateur
NÈVE DE MÉVERGNIES Géraud Alphonse Renard 81 1050 IXELLES BELGIQUE Début de mandat: 28-10-2022	Fin de mandat: 30-06-2028	Administrateur

C CARRE - RÉVISEURS & ASSOCIÉS SRL (B00759) 0823708657 Chemin de la Maison du Roi 26 1380 Lasne BELGIQUE Début de mandat: 16-10-2024	Fin de mandat: 11-10-2027	Commissaire
--	---------------------------	-------------

Représenté directement ou indirectement par:

DELFORGE Cheryl (A02569)

Réviseur d'entreprises

Chemin de la Maison du Roi 26

1380 Lasne

BELGIQUE

MATTART Cédric (A02310)

Réviseur d'entreprises

Chemin de la Maison du Roi 26

1380 Lasne

BELGIQUE

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION⁶

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	 31.172.182	 17.129.968
Immobilisations incorporelles	5.8	21	 28.449.187	 14.915.134
Ecart de consolidation positifs	5.12	9920		
Immobilisations corporelles	5.9	22/27	 2.718.645	 2.141.430
Terrains et constructions		22	 724.720	 746.336
Installations, machines et outillage		23	 338.547	 343.830
Mobilier et matériel roulant		24	 66.514	 117.946
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	 1.588.864	 933.319
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	5.1 à			
Immobilisations financières	5.4/5.10	28	 4.350	 73.404
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	5.10	284/8	 4.350	 73.404
Participations		284		
Créances		285/8	 4.350	 73.404

⁶ Article 3:114 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

An n.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	29/58	23.436.832	24.333.930
ACTIFS CIRCULANTS			
Créances à plus d'un an	29	6.325.000	7.980.000
Créances commerciales	290	6.325.000	7.980.000
Autres créances.....	291		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	240.964	158.575
Stocks.....	30/36		
Approvisionnements.....	30/31		
En-cours de fabrication	32		
Produits finis	33		
Marchandises.....	34	240.964	158.575
Immeubles destinés à la vente.....	35		
Acomptes versés.....	36		
Commandes en cours d'exécution.....	37		
Créances à un an au plus	40/41	13.167.426	13.613.528
Créances commerciales	40	2.079.542	2.761.887
Autres créances.....	41	11.087.884	10.851.641
Placements de trésorerie	50/53	31	31
Actions propres.....	50		
Autres placements.....	51/53	31	31
Valeurs disponibles	54/58	1.422.392	2.477.575
Comptes de régularisation	490/1	2.281.018	104.221
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	54.609.014	41.463.898

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	 21.637.350	 17.419.553
Apport ⁷		10/11	 36.926.164	 36.926.164
Capital		10		
Capital souscrit		100		
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	 36.926.164	 36.926.164
Primes d'émission		1100/10		
Autres.....		1109/19		
Disponible		110	 36.907.572	 36.907.572
Indisponible		111	 18.592	 18.592
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves consolidées (+)/(-)	5.11	9910	 -15.346.620	 -19.564.416
Ecarts de consolidation négatifs	5.12	9911		
Ecarts de conversion		9912		
Subsides en capital		15		
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913		
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES..		16	 15.700	
Provisions pour risques et charges		160/5	 15.700	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien.....		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	 15.700	
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168		

⁷ Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	 32.955.965	 24.044.345
Dettes à plus d'un an	5.13	17	 7.937.373	 4.388.444
Dettes financières		170/4	 3.154.000	 3.154.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	 3.154.000	 3.154.000
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	 4.783.373	 1.234.444
Dettes à un an au plus	5.13	42/48	 23.880.764	 18.486.740
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		 4.470.045
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	 7.989.839	 3.389.526
Fournisseurs		440/4	 7.989.839	 3.389.526
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	 26.507.81	 190.402
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	 2.667.413	 4.713.453
Impôts		450/3	 61.413	 898.364
Rémunérations et charges sociales		454/9	 2.605.990	 3.815.089
Autres dettes		47/48	 13.197.014	 5.723.315
Comptes de régularisation		492/3	 1.137.828	 1.169.160
TOTAL DU PASSIF		10/49	54.609.014	41.463.898

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature⁸)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	 58.956.841	 68.546.191
Chiffre d'affaires.....	5.14	70	 15.233.026	 17.635.532
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71		
Production immobilisée.....		72		
Autres produits d'exploitation.....		74	 23.229.602	 23.178.089
Produits d'exploitation non récurrents.....	5.14	76A	 20.494.212	 27.732.571
Coût des ventes et des prestations		60/66A	 53.900.275	 50.146.088
Approvisionnements et marchandises		60	 1.080.545	 999.830
Achats		600/8	 1.162.935	 1.158.405
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609	 -82.389	 -158.575
Services et biens divers.....		61	 18.770.006	 18.802.384
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.14	62	 23.185.420	 23.053.895
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	 10.608.010	 6.616.545
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)		631/4	 -31.732	 15.149
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)		635/8	 15.700	
Autres charges d'exploitation.....		640/8	 271.324	 483.828
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A	 1.000	 174.458
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	 5.056.566	 18.400.104

⁸ Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 3:149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	 7.238	 17.712
Produits financiers récurrents		75	 7.238	 17.712
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants.....		751	 1	 1.440
Autres produits financiers.....		752/9	 7.237	 16.272
Produits financiers non récurrents	5.14	76B		
Charges financières		65/66B	 509.017	 351.875
Charges financières récurrentes.....		65	 509.017	 351.875
Charges des dettes		650	 241.144	 7.060
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres				
que stocks, commandes en cours et créances				
commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières.....		652/9	 267.873	 344.815
Charges financières non récurrentes.....	5.14	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	 4.554.787	 18.065.940
Prélèvements sur les impôts différés et latences				
fiscales		780		
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	 336.990	 3.195.045
Impôts.....	5.14	670/3	 341.187	 3.195.045
Régularisations d'impôts et reprises de provisions				
fiscales.....		77	 4.197	
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	 4.217.796	 14.870.896
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en				
équivalence (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice (+)		99751		
Résultats en perte..... (-)		99752		
Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)		9976	 4.217.796	 14.870.896
Part des tiers dans le résultat (+)/(-)		99761		
Part du groupe dans le résultat..... (+)/(-)		99762	 4.217.796	 14.870.896

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{9 10}	Fraction du capital ou de l'apport détenue ¹¹ (en %)	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹²
Royale Union Saint-Gilloise Chaussée de Bruxelles, 223 1190 Forest 0417.144.936	G	100%	
Ecole des jeunes de l'Union Saint-Gilloise Chaussée de Bruxelles, 223 1190 Forest 0453.400.071	G	100%	
Union Foundation Chaussée de Bruxelles, 223 1190 Forest 0742.708.610	G	100%	

⁹ **G.** Consolidation globale
P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)
E1. Mise en équivalence d'une société associée (*article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations*)
E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité*)
E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité*)
E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*).

¹⁰ Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

¹¹ Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

¹² Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 3:102 de l'arrêté royal précité*).

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4)	Fraction détenue du capital ou de l'apport (en %)	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.1 ter,)

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES *(en vertu de l'article 3:97 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)* **ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE** *(en vertu de l'article 3:148 du même arrêté)*

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) ¹³	Fraction du capital ou de l'apport détenue ¹⁴ (en %)	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹⁵

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.2 bis, 5.2 ter,)

¹³ Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable
 - B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine
 - C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié
 - D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure
 - E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.
- La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 5.5.

¹⁴ Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

¹⁵ Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 3:102 de l'arrêté royal précité*).

SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 5.1 et CONSO 5.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (*au titre des articles 3:97 et 3:98 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations*) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital ou de l'apport de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Fraction du capital ou de l'apport détenue ¹⁶ (en %)	Informations reprises des derniers comptes annuels ¹⁷			
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
				(+) ou (-) <i>(en milliers de devises)</i>	

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.3 bis, 5.3 ter,)

¹⁶ Fraction du capital ou de l'apport détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

¹⁷ Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

CONSORTIUM

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital ou de l'apport détenue.

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (*en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations*).

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (*en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité*).

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.5 bis, 5.5 ter,)

RÈGLES D'ÉVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations*)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité*).

ROYALE UNION SAINT GILLOISE

COMPTE D'ACTIF :

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont comptabilisés en classe 0.

IMMOBILISES

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les immobilisations incorporelles (coût des transferts de joueurs) sont amortis en fonction de la durée des contrats de travail des joueurs, avec un maximum de 5 années. Les montants de solidarités et bonus facturés sont également amortis.

Le prix d'acquisition comprend, en plus du prix d'achat, les frais accessoires tels que les frais de livraisons et d'installations, droit d'enregistrement et TVA...

Les installations sont amorties au taux de 10 % - 6.67 %. Les machines et outillages sont amortis au taux de 20 %. Le mobilier de bureau est amorti au taux de 10 %. Le matériel de bureau est amorti aux taux de 20 % - 25 % - 33 % en fonction de la durée de vie du matériel. Le matériel médical est amorti au taux de 20 %- 50 %. Le matériel roulant est amorti à 33 % si véhicule d'occasion, 20 % si véhicule neuf. Les machines pour l'entretien du terrain sont amorties au taux de 10 %. L'aménagement du stade, espace VIP et vestiaires sont amortis au taux de 10 % (20 % si durée de vie inférieure).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Il s'agit principalement des cautionnements versés. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

STOCK

Les approvisionnements, les produits finis, les marchandises et les immeubles destinés à la vente sont évalués à leur valeur d'acquisition à la date de clôture de l'exercice. Ils feront l'objet d'une réduction de valeur au 30 juin de l'exercice en cours dès lors qu'un écart de valorisation est constaté. Par exemple, concernant les marchandises du fanshop en cas d'impossibilité de vente des produits (détérioration, contrainte contractuelle, ...).

CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur seront actées sur les créances douteuses dans les cas suivants :

Les créances dont l'échéance contractuelle est dépassée de 2 ans lorsque le débiteur est resté en défaut de payer malgré les mises en demeure.

Lorsque le Conseil d'Administration jugera utile d'acter une réduction de valeur dans des cas exceptionnels.

Des reprises de réduction de valeur interviendront lorsqu'il apparaîtra une espérance raisonnable de récupérer une créance considérée jusque-là comme perdue.

PLACEMENT DE TRESORERIE

Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

VALEURS DISPONIBLES

Cette rubrique concerne : - Les encaisses ; - Les comptes à vue ; - Les virements internes.

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF

Les charges à reporter, soit les prorata de charges comptabilisées au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

Les produits acquis, soit les prorata de produits à échoir sur plusieurs exercices ultérieurs mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé.

COMPTE DE PASSIF :

CAPITAL SOCIAL

Le capital social correspond au capital suivant les statuts tenant compte des augmentations de capital effectuées.

RESERVE

Les réserves sont évaluées à leur valeur nominale. Les dotations en réserve sont le résultat de l'affectation bénéficiaire.

RESULTAT REPORTE

Les dotations en résultat reporté sont le résultat de l'affectation des résultats.

SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides font l'objet de réductions échelonnées par imputation au compte de résultats au rythme de la prise en charge des amortissements sur les immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions ont pour but de couvrir des pertes et des charges nettement définies quant à leur nature, mais qui à la date de la clôture de l'exercice, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Les provisions pour risques et charges doivent être individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

DETTES A PLUS D'UN AN

Cette rubrique reprend toutes les dettes ayant un terme supérieur à un an telles que les emprunts, les dettes de location financement,...

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

DETTES A UN AN AU PLUS

Cette rubrique concerne toutes les dettes dont le terme contractuel n'est pas supérieur à un an.

Sont compris dans cette rubrique et devront faire l'objet de comptes distincts : - Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année ; - Les établissements de crédit ; - Les autres emprunts ; - Les dettes commerciales ; - Les impôts et taxes à payer ; - Les rémunérations et charges sociales ; - Les autres dettes.

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Les livraisons de biens déjà reçues des fournisseurs et les prestations de services déjà exécutées qui n'ont pas fait l'objet d'une facture

alors que le contrat est parfait font l'objet d'une estimation aussi précise que possible. Leur montant est porté dans un compte de factures à recevoir.

Les dettes exprimées en devises étrangères seront évaluées au cours du dernier jour de l'exercice, pour autant que l'on ne connaisse pas le taux de change au moment de la clôture des comptes.

Les rémunérations et charges sociales : Le montant de la masse salariale reprend les rémunérations du 1er juillet au 30 juin de l'année.

Une provision pour pécule de vacances est comptabilisée en fin d'exercice en comptabilité générale.

Les autres dettes : Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

COMPTES DE REGULARISATION

Cette rubrique comprend :

Les charges à imputer (prorata des charges dont la date d'échéance tombe au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé).

Les produits à reporter (prorata des produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un exercice ultérieur).

COMPTE DE RESULTATS : Les charges et les produits sont comptabilisés à leur valeur nominale

ECOLE DES JEUNES DE LA ROYALE UNION SAINT GILLOISE ASBL

COMPTE D'ACTIF :

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont comptabilisés en classe 0.

IMMOBILISÉS

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Le prix d'acquisition comprend, en plus du prix d'achat, les frais accessoires tels que les frais de livraisons et d'installations, droit d'enregistrement et TVA...

Les immobilisés, relevant de l'inventaire du patrimoine, sont évalués à leur valeur d'acquisition moins la valeur des amortissements actés depuis leur acquisition.

La contrepartie est un compte de patrimoine (avoir social au passif du bilan).

Les aménagements des terrains sont amortis à raison de 10 %.

Le mobilier et le matériel informatique sont amortis au taux de 33,33 %.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Il s'agit principalement des cautionnements versés.

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

STOCK Les approvisionnements, les produits finis, les marchandises et les immeubles destinés à la vente sont évalués à leur valeur d'acquisition à la date de clôture de l'exercice. Ils feront l'objet d'une réduction de valeur au 30 juin de l'exercice en cours dès lors qu'un écart de valorisation est constaté de par l'impossibilité de la vente des produits (détérioration, contrainte contractuelle, ...).

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur seront actées sur les créances douteuses lorsque la récupération est incertaine.

Des reprises de réduction de valeur interviendront lorsqu'il apparaîtra une espérance raisonnable de récupérer une créance considérée jusque-là comme perdue.

PLACEMENT DE TRÉSORERIE

Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

VALEURS DISPONIBLES

Cette rubrique concerne :

- Les encaisses ;
- Les comptes à vue ;

- Les virements internes.

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

L'ASBL gère ses avoirs financiers en bon père de famille dans le but d'une gestion optimale des deniers publics.

COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF

- Les charges à reporter, soit les prorata de charges comptabilisées au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs (exemple : assurances, loyers, intérêts ou autres charges payées d'avance), frais non utilisés comme fournitures de bureau ou autres fournitures).
- Les produits acquis, soit les prorata de produits à échoir sur plusieurs exercices ultérieurs mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé.
- Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale des dettes, qui viennent à charge d'exercices ultérieurs.

COMPTE DE PASSIF :

FONDS AFFECTES

Les fonds affectés représentent des fonds propres de l'asbl.

Ils sont constitués du résultat positif à affecter que l'association a réalisé et auquel elle souhaite donner une affectation spécifique.

RESERVE

Les réserves sont évaluées à leur valeur nominale. Les dotations en réserve sont le résultat de l'affectation bénéficiaire.

RESULTAT REPORTE 13

Les dotations en bénéfice reporté sont le résultat de l'affectation bénéficiaire.

SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides font l'objet de réductions échelonnées par imputation au compte de résultats au rythme de la prise en charge des amortissements sur les immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions ont pour but de couvrir des pertes et des charges nettement définies quant à leur nature, mais qui à la date de la clôture de l'exercice, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Les provisions pour risques et charges doivent être individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

DETTES À PLUS D'UN AN

Cette rubrique reprend toutes les dettes ayant un terme supérieur à un an telles que les emprunts, les dettes de location financement,...

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

DETTES À UN AN AU PLUS

Cette rubrique concerne toutes les dettes dont le terme contractuel n'est pas supérieur à un an.

Sont compris dans cette rubrique et devront faire l'objet de comptes distincts :

- * Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année ;
- * Les établissements de crédit ;
- * Les autres emprunts ;
- * Les dettes commerciales ;
- * Les impôts et taxes à payer ;
- * Les rémunérations et charges sociales ;
- * Les autres dettes.

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Les livraisons de biens déjà reçues des fournisseurs et les prestations de services déjà exécutées qui n'ont pas fait l'objet d'une facture alors que le contrat est parfait font l'objet d'une estimation aussi précise que possible. Leur montant est porté dans un compte de factures à recevoir.

Les rémunérations et charges sociales :

Le montant de la masse salariale reprend les rémunérations du 1 juillet au 30 juin de l'année.

Une provision pour pécule de vacances est comptabilisée en fin d'exercice en comptabilité générale.

Les autres dettes :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Cette rubrique comprend :

- Les charges à imputer (prorata des charges dont la date d'échéance tombe au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé).

- Les produits à reporter (prorata des produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un exercice ultérieur : loyer, intérêts perçus d'avance ...).

#COMPTE DE RESULTATS :

Les charges et les produits sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Risque et incertitudes :

Les capitaux propres de l'Association s'élèvent à 4.432.111,79 € au 30 juin 2025.

Toutefois, à la suite de la cession de la branche d'activités « section jeunes » intervenue au 30 juin 2025, l'ASBL ne poursuit plus d'activités opérationnelles et n'emploie plus de personnel.

En conséquence, l'Association ne dispose plus d'un objet social effectif ni de perspectives de continuité. Contrairement aux exercices précédents, aucune lettre de soutien n'a été octroyée par la SRL Royale Union Saint-Gilloise.

Le Conseil d'Administration constate des lors que les conditions permettant l'application des règles comptables de continuité ne sont plus réunies. Les comptes annuels au 30 juin 2025 ont donc été établis dans une perspective de cessation d'activité.

Union Foundation ASBL

COMPTE D'ACTIF :

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont comptabilisés en classe 0.

IMMOBILISÉS

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Le prix d'acquisition comprend, en plus du prix d'achat, les frais accessoires tels que les frais de livraisons et d'installations, droit d'enregistrement et TVA...

Les immobilisés, relevant de l'inventaire du patrimoine, sont évalués à leur valeur d'acquisition moins la valeur des amortissements actés

depuis leur acquisition.

La contrepartie est un compte de patrimoine (avoir social au passif du bilan).

Les aménagements des terrains sont amortis à raison de 10 %.

Le mobilier et le matériel informatique sont amortis au taux de 33,33 %.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur seront actées sur les créances douteuses lorsque la récupération est incertaine.

Des reprises de réduction de valeur interviendront lorsqu'il apparaîtra une espérance raisonnable de récupérer une créance considérée jusque-là comme perdue.

PLACEMENT DE TRÉSORERIE

Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

VALEURS DISPONIBLES

Cette rubrique concerne :

- Les encaisses ;
- Les comptes à vue ;
- Les virements internes.

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

L'ASBL gère ses avoirs financiers en bon père de famille dans le but d'une gestion optimale des deniers publics.

COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF

• Les charges à reporter, soit les prorata de charges comptabilisées au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs (exemple : assurances, loyers, intérêts ou autres charges payées d'avance), frais non

utilisés comme fournitures de bureau ou autres fournitures).

• Les produits acquis, soit les prorata de produits à échoir sur plusieurs exercices ultérieurs mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé.

• Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale des dettes, qui viennent à charge d'exercices ultérieurs.

COMPTE DE PASSIF :

FONDS AFFECTÉS

Les fonds affectés représentent des fonds propres de l'asbl.

Ils sont constitués du résultat positif à affecter que l'association a réalisé et auquel elle souhaite donner une affectation spécifique.

RESERVE

Les réserves sont évaluées à leur valeur nominale. Les dotations en réserve sont le résultat de l'affectation bénéficiaire.

RESULTAT REPORTE

Les dotations en bénéfice reporté sont le résultat de l'affectation bénéficiaire.

SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides font l'objet de réductions échelonnées par imputation au compte de résultats au rythme de la prise en charge des amortissements

sur les immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions ont pour but de couvrir des pertes et des charges nettement définies quant à leur nature, mais qui à la date de la clôture de

l'exercice, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Les provisions pour risques et charges doivent être individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

DETTES À PLUS D'UN AN

Cette rubrique reprend toutes les dettes ayant un terme supérieur à un an telles que les emprunts, les dettes de location-financement,...

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

DETTES À UN AN AU PLUS

Cette rubrique concerne toutes les dettes dont le terme contractuel n'est pas supérieur à un an.

Sont compris dans cette rubrique et devront faire l'objet de comptes distincts :

- * Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année ;

- * Les établissements de crédit ;

- * Les autres emprunts ;

- * Les dettes commerciales ;

- * Les impôts et taxes à payer ;

- * Les rémunérations et charges sociales ;

- * Les autres dettes.

L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Les livraisons de biens déjà reçues des fournisseurs et les prestations de services déjà exécutées qui n'ont pas fait l'objet d'une facture

alors que le contrat est parfait font l'objet d'une estimation aussi précise que possible. Leur montant est porté dans un compte de factures

à recevoir.

Les autres dettes :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Cette rubrique comprend :

- Les charges à imputer (prorata des charges dont la date d'échéance tombe au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à

l'exercice écoulé).

- Les produits à reporter (prorata des produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un

exercice ultérieur : loyer, intérêts perçus d'avance ...).

COMPTE DE RESULTATS :

Les charges et les produits sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Risques et incertitudes :

L'Union Fondation ASBL est toujours en fonds propres négatifs.

Cependant, nous estimons que la continuité d'exploitation est assurée du fait que les avances perçues par l'Union

Fondation ASBL, de la SRL RUSG, ne seront pas remboursées par l'Union Fondation ASBL avant la prochaine date d'AG qui approuvera les comptes clos au 30 juin 2026 et ce, conformément à l'engagement donné par la SCRL RUSG, au travers de son courriel du 05 septembre 2024, à ne pas demander le remboursement des avances de fonds octroyées à l'Union Fondation ASBL.

La SCRL RUSG, titulaire du matricule, s'est engagée à couvrir la perte consolidée de ces 2 entités associées (EDJ et Union Fondation ASBL) au 30.06.2025 et s'est engagée à ne pas réclamer le remboursement de ses avances de fonds avant la prochaine date d'AG qui approuvera les comptes clos au 30 juin 2026.

Extrait du rapport spécial du Conseil d'Administration de l'ASBL:

"Au vu des perspectives futures et de ces éléments, nous estimons que les règles comptables de la continuité peuvent être appliquées et nous proposons, en conséquence, de voter la poursuite des activités de notre société."

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.6 bis, 5.6 ter,)

MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.6 bis, 5.6 ter,)

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif
Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant
exécution du Code des sociétés et des associations).....
Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité).....

Codes	Exercice
(168)	
1681	
1682	

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Ecart de conversion	9980		
Autres	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)		
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8041		
Ecarts de conversion	99811		
Autres variations	99821		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés.....	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8111		
Ecarts de conversion	99831		
Autres variations	99841		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311		

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE
DÉBUTANT AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2016**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025		
Cessions et désaffectations	8035		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8045		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8075		
Repris	8085		
Acquis de tiers	8095		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8115		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312		

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE
31 DÉCEMBRE 2015**

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	 22.819.447
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	 25.076.959	
Cessions et désaffectations	8032	 3.848.417	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042		
Ecart de conversion	99812		
Autres variations	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	 44.047.989	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	 7.904.313
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	 10.115.265	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés.....	8102	 2.420.776	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112		
Ecart de conversion	99832		
Autres variations	99842		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	 15.598.802	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	 28.449.187	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8043		
Ecart de conversion	99813		
Autres variations	99823		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés.....	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8113		
Ecart de conversion	99833		
Autres variations	99843		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024		
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8044		
Ecart de conversion	99814		
Autres variations	99824		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8124P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés.....	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8114		
Ecart de conversion	99834		
Autres variations	99844		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	 879.134
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8181		
Ecarts de conversion	99851		
Autres variations	99861		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	 879.134	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées.....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8241		
Ecarts de conversion	99871		
Autres variations	99881		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	 132.798
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	 21.615	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés.....	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8311		
Ecarts de conversion	99891		
Autres variations	99901		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	 154.414	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	 724.721	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	 509.548
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	 87.970	
Cessions et désaffectations	8172	 16.623	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8182	 143.713	
Ecarts de conversion	99852		
Autres variations	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	 724.607	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées.....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8242		
Ecarts de conversion	99872		
Autres variations	99882		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	 165.718
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	 110.431	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés.....	8302	 15.958	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8312	 125.869	
Ecarts de conversion	99892		
Autres variations	99902		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	 386.061	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	 338.547	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	533.512
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	 18.293	
Cessions et désaffectations.....	8173	 2.410	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8183	-143.713	
Ecart de conversion	99853		
Autres variations.....(+)/(-)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	 405.682	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8243		
Ecart de conversion	99873		
Autres variations.....(+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	415.566
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	 51.545	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés.....	8303	 2.075	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8313	-125.869	
Ecart de conversion	99893		
Autres variations.....(+)/(-)	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	 339.168	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	66.514	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8184		
Ecarts de conversion	99854		
Autres variations	99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194		
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées.....	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion	99874		
Autres variations	99884		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés.....	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8314		
Ecarts de conversion	99894		
Autres variations	99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)		
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	2.797.800
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	 964.699	
Cessions et désaffectations.....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8185		
Ecarts de conversion	99855		
Autres variations.....(+)/(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	 3.762.499	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	Xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées.....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion	99875		
Autres variations.....(+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	 1.864.481
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275	 309.154	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés.....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8315		
Ecarts de conversion	99895		
Autres variations.....(+)/(-)	99905		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	 2.173.635	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	 1.588.864	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166		
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8186		
Ecarts de conversion	99856		
Autres variations	99866		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196		
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées.....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246		
Ecarts de conversion	99876		
Autres variations	99886		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés.....	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316		
Ecarts de conversion	99896		
Autres variations	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8381		
Ecart de conversion	99911		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées.....	8431		
Ecart de conversion	99921		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées.....	8501		
Ecart de conversion	99931		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence	99941		
Quote-part dans le résultat de l'exercice	999411		
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations	999421		
Autres types de variations des capitaux propres	999431		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99211)		

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE- CRÉANCES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99212P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Ecart de conversion (+)/(-)	99951		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99212)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382		
Ecart de conversion	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392		
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées.....	8432		
Ecart de conversion	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées.....	8502		
Ecart de conversion	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	 73.404
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582	 4.350	
Remboursements	8592	 73.404	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Ecart de conversion	99952		
Autres	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	 4.350	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	-19.564.416
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé(+)/(-)	99002	4.217.796	
Autres variations(+)/(-)	99003		
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la</i>			
<i>quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
.....			
.....			
.....			
.....			
Réserves consolidées au terme de l'exercice(+)/(-)	(9910)	-15.346.620	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99201P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99031		
Amortissements.....	99041		
Ecarts portés en résultats.....	99051		
Autres variations.....	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99201		
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99111P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99032		
Amortissements.....	99042		
Ecarts portés en résultats.....	99052		
Autres variations.....	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99111		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99202P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99033		
Amortissements.....	99043		
Ecarts portés en résultats.....	99053		
Autres variations.....	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99202		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99112P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99034		
Amortissements.....	99044		
Ecarts portés en résultats.....	99054		
Autres variations.....	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	99112		

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	 3.154.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	 3.154.000
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	 4.783.373
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	 7.937.373

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D’AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d’activité			
Chiffre d’affaires.....		 15.233.026	 17.635.532
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
.....			
Chiffre d’affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	 15.233.026	 17.635.532
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	 112,7	 91,5
Ouvriers	90911		
Employés	90921		
Personnel de direction	90931		
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	 23.185.420	 23.053.895
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	 112,7	 91,5
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	 20.494.212	 27.732.571
Produits d'exploitation non récurrents	76A	 20.494.212	 27.732.571
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	 0	 0
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels.....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	 20.397.359	 27.502.938
Autres produits d'exploitation non récurrents.....	764/8	 96.853	 229.633
Dont			
.....			
.....			
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels.....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			
.....			
.....			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	 1.001	 174.458
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		 174.458
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	 (+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	 1.001	
Autres charges d'exploitation non récurrentes.....	664/7		 174.458
Dont			
.....			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690	 (-)	
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations).....	6621	 (+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Dont			
.....			
.....			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691	 (-)	
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	9963	 (-)	

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084		
99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers.....

GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:

d'entreprises comprises dans la consolidation
de tiers

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:

aux taux d'intérêt
aux taux de change
aux prix des matières premières ou marchandises.....
autres opérations similaires

ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:

aux taux d'intérêt
aux taux de change
aux prix des matières premières ou marchandises.....
autres opérations similaires

Codes	Exercice
9149	
99086	
99087	
9217	
9218	
9219	
99088	
99089	
99090	
99091	
99092	
99093	
99094	
99095	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISSES DANS LA CONSOLIDATION

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances			
A plus d'un an.....	9291		
A un an au plus	9301		
	9311		
Placements de trésorerie			
Actions	9321		
Créances	9331		
	9341		
Dettes			
	9351	3.154.000	5.230.000
A plus d'un an.....	9361	3.154.000	3.154.000
A un an au plus	9371		2.076.000
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées			
	9381		
Autres engagements financiers significatifs			
	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières.....	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262		
Créances			
A plus d'un an.....	9292		
A un an au plus	9302		
	9312		
Dettes			
A plus d'un an.....	9352		
A un an au plus	9362		
	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:	
Néant.....	Néant
.....	
.....	
.....	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée.....

Codes	Exercice
99097	
99098	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507	 16.320
95071	 25.000
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:63, §6 du Code des sociétés et des associations

.....

.....

.....

.....

(éventuellement suite à la page CONSO...)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D’INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

				Exercice		Exercice précédent	
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation /couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
--

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

.....

.....

.....

.....

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

.....
.....
.....
.....

RAPPORT CONSOLIDÉ SUR LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

.....
.....
.....
.....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

.....

.....

.....

.....